



LE DOSSIER
formation syndicale
P.11

INTERNATIONAL
Réfugiés et migrants
P.18

SOMMAIRE

P.3 / ÉDITORIAL

par Hervé Basire

P.4 / ACTUALITÉ

- . Droits des enfants Roms
- . Réforme des territoires : danger
- . COP 21 et rôle de la CGT
- . Conférence nationale des Privés d'emploi
- . Mise en place du nouveau CNESER
- . Jamais sans toit

P.10 / PAROLE À...

. Agnès, secrétaire de la FERC

P.11 / LE DOSSIER

. Formation syndicale

P.15 / VIE FÉDÉRALE

- . Réunion des personnels des bibliothèques
- . Hommage à Bernard Bourson
- . La vie du secteur associatif

P.17 / INTERNATIONAL

- . Congrès de l'Internationale de l'Éducation
- . Réfugiés, Migrants : pas de tri !
- . L'austérité en Grèce

P.20 / RETRAITÉS

- . Retraités et environnement
- . Loisirs, Solidarités, Retraités



**TOUS ENSEMBLE
POUR LE CLIMAT**

cop21.gouv.fr #COP21



le lien /

Tel. 01 55 82 76 12

Directeur de publication

Hervé Basire

n° CPPAP 0320 S 05498

Trimestriel 1 €

FERC - CGT Case 544

93515 Montreuil Cedex

Imprimerie Rivet Presse Édition

**Sortie en novembre de l'Album Histoire du Comité National
des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires**

Bulletin de précommande

Adresser un chèque de 16 euros à :

CGT / CNTPEP (Case 5-4)

263 rue de Paris - 93516 MONTREUIL cedex



Le numéro du « Lien » que vous découvrez inaugure une nouvelle formule. Nous attendons vos remarques pour rendre cet outil de communication entre les 25000 syndiqués regroupés dans des dizaines de syndicats plus vivant, plus efficace pour fédérer nos initiatives.

Nous venons également de rénover en profondeur les locaux de la fédération qui étaient restés en l'état depuis plus de 30 ans. Tout cela a été rendu possible grâce à l'engagement des Unions et des syndicats en mobilisant des dizaines de militants y compris durant les deux mois d'été.

Désormais il nous reste à mettre ces outils au service de mobilisations qui s'avèrent chaque jour un peu plus nécessaires.

Engagés de longue date auprès des migrants, des sans-papiers et des enfants Roms, nous devons continuer le combat mené notamment dans les collectifs RESF pour que le droit à « une éducation de qualité pour tous » soit enfin une réalité quelles que soient les raisons de la présence en France de celles et ceux qui fuient la misère, les guerres ou les dictatures...*

Notre solidarité va aussi au peuple grec soumis à un nouveau plan de régression socialement scandaleux, économique insoutenable et inefficace imposé par un véritable coup de force de la Troïka.

** revendication portée par l'Internationale de l'Éducation.*

Le congrès de la CES qui se tiendra à Paris doit être l'occasion de mettre enfin cette organisation sur le chemin de la lutte résolue contre les décisions de l'Union Européenne qui asservissent les peuples aux intérêts exclusifs du Capital.

Mais le moyen le plus sûr de faire bouger la donne en Europe, c'est de s'engager partout dans la lutte contre ces politiques et pour nos revendications : c'est ce qu'ont fait dans l'unité les salariés de l'Éducation le 17 septembre contre la réforme du collège, les salariés de l'IFREMER en lutte contre la délocalisation de leur siège le 22 septembre et ce que feront les salariés de la Recherche et de l'Enseignement supérieur le 16 octobre.

Face à la régression du droit social et aux atteintes aux libertés qui frappent nos militants, soyons nombreux dans les initiatives proposées le 23 septembre par la confédération pour la défense des libertés syndicales.

Et retrouvons-nous, toutes et tous, le 8 octobre dans une journée d'action interprofessionnelle pour fédérer nos luttes et porter l'exigence d'une autre politique économique et sociale.

Faisons de cette rentrée un « automne de luttes » !

Hervé BASIRE
secrétaire général

ENFANTS ROMS : L'ÉTAT CONDAMNÉ PAR UN TRIBUNAL D'OPINION

Le tribunal d'opinion condamne l'État et les collectivités pour discriminations envers les Roms

04

Le Lien - N° 184 - sept. 2015



La salle d'audience aménagée à Saint-Denis pour le tribunal d'opinion était comble.

L'État et les collectivités territoriales étaient appelés à comparaître pour s'expliquer sur les nombreuses violations des droits des enfants Roms. Evidemment, aucun prévenu ne s'est déplacé ni n'a envoyé de représentant.

L'acte d'accusation a énuméré les griefs : par les expulsions répétées de familles des terrains qu'elles occupent, l'État porte atteinte aux droits des enfants Roms à une vie familiale normale et à la protection de leurs domiciles, à leurs droits à la santé et à l'éducation ainsi qu'à leur droit à la protection de l'enfance.

L'audience a duré toute la journée et a entendu de nombreux témoignages émouvants, éclairés par des experts, ainsi que les parties civiles (Me Henri Leclerc), le ministère public (Didier Liger) et la défense (Me Julie Bonnier). Le verdict a été rendu par le tribunal composé de Simone Gaboriau, ancienne présidente du Syndicat de la Magistrature, Bernard De Vos, défenseur des droits des enfants de la région francophone de Belgique et Adam Weiss, avocat et directeur juridique du European Roma Rights Center.

Le tribunal a déclaré l'État et les collectivités territoriales coupables des faits qui leur étaient reprochés, les enjoignant notamment :

- « de prendre toutes les mesures de nature à faire cesser les infractions,

- de mettre un terme sans délai aux évacuations et expulsions forcées de terrains non assorties de solutions durables de relogement,

- de déployer des efforts particuliers afin d'assurer l'effectivité du droit à la prévention, aux soins et à la protection sociale des familles Roms,

- de prendre toutes les mesures utiles pour assurer aux enfants Roms une égalité d'accès à l'éducation et à la culture, notamment en faisant cesser sans délai les pratiques illégales de certaines mairies,

- de mettre en place une conférence de consensus sur les pratiques nécessaires pour assurer la protection due aux enfants Roms en danger,

- de veiller tout particulièrement à lutter contre les violences des forces de l'ordre dont se plaignent en vain certains d'entre eux. »

Enfin, le tribunal a décidé de rendre compte de ce verdict à l'opinion « pour qu'elle soit complètement éclairée et puisse dépasser son instrumentalisation par des sondages exploitant les peurs ».

Multirécidiviste, l'État a multiplié les expulsions sans relogement durable.

« Les enfants expulsés cet été retrouveront-ils le chemin de l'école ? », s'inquiète le collectif pour le droit des enfants Roms à l'éducation (CDERE), auquel participe la FERCCGT.



Photos : Brigitte CERF

Brigitte C

REBATTRE LES CARTES DES TERRITOIRES !

« Il faut que ça bouge » est devenu le mantra d'une classe politique incapable de « changer la vie ». S'en suit un tombereau de « réformettes insignifiantes » ou de (contre) réformes des plus régressives. La loi NOTRe* et la réforme de l'administration territoriale de l'Etat combinent les deux : un recul démocratique qui ne va rien changer au plan budgétaire !

La loi n° 2015-991 portant nouvelle organisation territoriale de la République a été publiée samedi 8 Août 2015 au Journal officiel. Cet accouchement dans la douleur pour une grande réforme emblématique est un enseignement en soi ! Présenté en conseil des ministres en juin 2014, ce projet de loi ambitionnant un grand acte III de la décentralisation a connu de longues pérégrinations et ressort profondément modifié d'un accord inespéré en commission mixte paritaire !

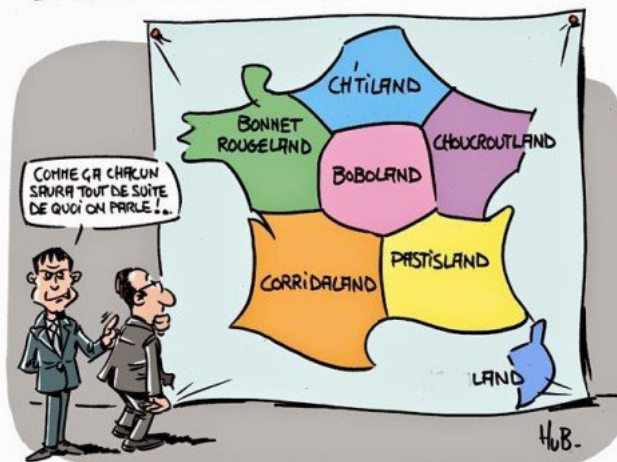
Pour le gouvernement, l'objectif affiché est une réduction budgétaire en prétendant assurer un meilleur service public (ben voyons !) et sans mobilité forcée d'un petit millier d'agents. Sous prétexte qu'il n'y aura plus « qu'un seul préfet, un seul recteur, un seul directeur de l'ARS, etc. » dans chacune des 13 régions on ferait des économies !

Déjà dans l'éducation nationale, la fusion des rectorats n'est plus à l'ordre du jour, même si le « mécano territorial » fera émerger 13 « régions académiques » avec un « super » recteur qui représentera ses collègues auprès de la Région. La conséquence directe est d'ores et déjà la perte de proximité de certains lieux de décisions, comme la carte des formations dans l'enseignement professionnel.

Au lieu des 11 milliards d'économies annoncés, c'est un surcoût d'au moins 1 milliard qui est à prévoir !

En effet les fonctionnaires d'État garderont leur emploi, même si leur poste est supprimé (encore heureux !) et le nouveau découpage va obliger à la multiplication des déplacements qui est aujourd'hui inchiffrable ! Par exemple la région issue de la fusion de Languedoc Roussillon et de Midi Pyrénées est aussi vaste que la Belgique et les Pays-Bas réunis !

VERS D'AVANTAGE D'AUTHENTICITÉ POUR LA RÉFORME DES RÉGIONS



La Ministre Lebranchu qui garantit qu'il n'y aura pas de mobilité forcée pour les agents de l'État, ne prend pas un engagement très audacieux ! Les fonctionnaires eux-mêmes se précipitent sur les demandes de mutations en particulier dans les Régions qui fusionnent ! Face à la reconfiguration des territoires, les Auvergnats migrent de façon massive vers Lyon, ou ceux de Caen vont d'eux-mêmes à Rouen ! N'assiste-t-on pas à un plan social qui ne dit pas son nom ? Il n'y aura pas de la place pour tous, aussi la mobilité géographique dans un pre-

mier temps, risque de se transformer en une injonction de changer d'emploi, voire passer au télétravail, et même le mot de pré retraite est avancé dans les discussions « off ». Ce sont 10 700 agents qui sont concernés sur les 27 000 en fonction dans les Régions.

Car s'il est une deuxième caractéristique à la mise en place de ces réformes, c'est l'absence de concertation.

Bien qu'il y ait des «Préfets préfigurateurs», des «macro-organigrammes» et des «diagnostics territoriaux» (même dans les 4 régions qui ne fusionnent pas), le dialogue social est quasi informel ! Déjà, différent d'une région à l'autre, ce qui préfigure des inégalités de traitement, les convocations plus ou moins fantaisistes à des «groupes de travail» (certains en visioconférence !) ne rassemblent pas les foules, mais se substituent aux Comités Techniques.

Ce déni de démocratie est à l'image de ces réformes «par le haut», voulues «par le haut» et «pour le haut» !

Car on peut se poser la question de l'urgence et l'impératif de ces réformes dans le quinquennat qui voit l'envolée du chômage, la stagnation économique et la dégradation du pouvoir d'achat de la population ? On pourrait même croire que c'est un leurre chargé de faire diversion !

* NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

COP 21 : UNE QUESTION SYNDICALE

La 21^e CoP se tiendra au Bourget du 28 novembre au 12 décembre 2015. Le changement climatique est un problème complexe. Bien qu'étant de nature environnementale, il a des conséquences sur la pauvreté, l'économie, l'emploi, la démographie, la santé ou la gestion des ressources naturelles, etc. C'est pour ça que le climat est aussi une question syndicale.

QUE FAIT LE SYNDICALISME DANS LA NEGOCIATION ?

Les syndicats revendiquent un autre modèle de développement, environnementalement durable, économiquement soutenable et socialement juste. Repenser notre modèle économique nécessite de transformer l'industrie pour la rendre plus sobre en énergie et moins polluante, repenser le travail, ses enjeux et sa finalité et lutter en faveur de mesures de transition juste pour que personne ne soit laissé pour compte.

Pour inverser la tendance, les gouvernements doivent s'extraitre des pressions des entreprises, protégeant un système faussé, injuste et sans avenir, défendant des intérêts individuels au détriment de l'intérêt général.

Les rapports scientifiques sont sans équivoque. Sans mesures urgentes et ambitieuses, la température augmentera d'au moins 4 °C durant ce siècle et des changements irréversibles affecteront notre climat. Selon la NASA, 2014 a été l'année la plus chaude depuis 134 ans.

POURQUOI LA CGT S'EST-ELLE ENGAGÉE ?

La CGT revendique un développement humain durable, portant un nouveau modèle de croissance au service des femmes et des hommes. Le système économique et les modalités et finalités de production sont en cause. En changer les fondements est inévitable pour contenir le réchauffement climatique, permettre une adaptation des pays les plus vulnérables, l'émancipation des populations et garantir le financement.

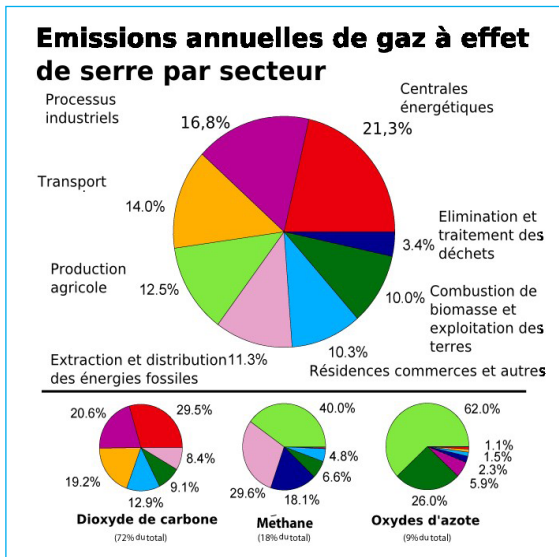
Le développement humain durable s'oppose tant aux idées de décroissance qu'à celles refusant d'interroger le contenu et les finalités de la croissance. Il doit conditionner le fonctionnement de l'économie et affirmer la dimension sociale dans la transition vers une économie bas carbone.

Celle-ci a été reconnue grande cause nationale 2015. Ce label permettra de bénéficier de diffusions gratuites sur les chaînes publiques.

Tous les secteurs sont concernés et devront se transformer. Les élus locaux sont alors des interlocuteurs sur lesquels faire pression, car, avec la régionalisation, leurs compétences s'accroissent : transports, éducation, formation, apprentissage, insertion, emploi, enseignement supérieur, recherche, aménagement du territoire, services publics, santé, travail, aides aux entreprises, co-pilotage des pôles de compétitivité, etc.

Autant de sujets percutés par les décisions de la CoP qui impacteront la vie quotidienne des salarié-es et des retraité-es.

La CGT veut rendre les syndiqués-es et les salarié-es acteurs des choix qui les percutent pour qu'ils soient entendus sur leur avenir.



QUELLE ACTION SYNDICALE ?

La CoP 21 sera le seul sommet international de F. Hollande. Il doit donc aboutir à un accord et ce quelle qu'en soit la teneur. Il est plus que probable que cet accord se fera dans le dos des populations, du climat et des travailleurs puisque, entre autres, l'abondement du fonds vert traîne des pieds, tout comme l'inclusion des questions sociales dans l'accord.

Pour éviter ce non-sens, des ONG et des syndicats français ont créé la «coalition climat 21 » et travaillent ensemble pour peser sur les choix politiques.

La question de droits nouveaux pour les salarié-es, pour peser sur les choix stratégiques des entreprises, est ainsi posée.

La coalition organise une manifestation à Paris le 29 novembre, au début de la CoP, pour porter les exigences des populations.

Pour la CGT, cette mobilisation s'inscrit dans la campagne « coût du capital » et dans les luttes de l'année pour l'emploi, les salaires et la protection sociale. Les 5 et 6 décembre seront un week-end alternatif avec plusieurs débats dans Paris ¹.

¹ cgt-devdurable.com
coalitionclimat21.org

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUTE LA CGT !

La lutte contre le chômage est bien l'affaire de toute la CGT, le patronat organisant la rareté du travail pour avoir une « armée de réserve » qui sert à faire pression sur tout le salariat.



En ce sens la présence de Philippe Martinez à la 9e conférence du Comité National CGT des Travailleurs Privés d'Emplois et Précaires (CNTPEP) des 21 et 22 mai 2015 est un signal politiquement fort.

Dans son intervention il rappelait l'engagement de la CGT au côté des salarié-e-s privé-e-s d'emploi, ainsi que le processus (CCN de février 2014, et Assises de Juillet 2014 et la validation lors du prochain CCN) pour avoir un fonctionnement intégré dans la CGT.

Ensuite il dénonçait l'incapacité du gouvernement à s'attaquer au chômage et qui conséquemment s'attaquait aux chômeurs [NDA: avec la création de 200 contrôleurs].

Enfin, il posait le repère des 32 heures comme une revendication qui doit permettre de « travailler tous, travailler mieux, travailler moins ».

Devant 70 présent-e-s, Jean François Kieffer (Secrétaire général sortant) rappelle que la CGT est la seule à organiser les Travailleurs Privés d'Emplois et, avec un brin de malice, que le CNTPEP est la seule structure de la CGT qui vise à s'auto-dissoudre ! [Comprendre: une fois le plein emploi gagné !].

Après un bilan des victoires obtenues par les chômeur-euse-s CGT, il rappelle la double besogne : d'une part répondre à l'urgence sociale

et d'autre part mener la bataille du plein emploi.

Avec 5 millions de chômeurs et 9 millions avec les précaires, les revendications touchent tout le monde du travail : désindustrialisation, RTT, 32 heures, représentation dans les TPE,... et en ce sens le CNTPEP doit être en lien avec toutes les Fédérations.

Au niveau de la FERC, nous sommes concernés à plusieurs titres : via l'AFPA chargée principalement de la formation qualifiante des Privés d'Emplois, en sous production car 40 000 places ne sont pas financées ; avec l'Educ'Action et le rôle de l'école qui ne peut se limiter à fournir de la main d'œuvre, mais des citoyen-ne-s éclairé-e-s ; et enfin par la précarité qui existe aussi dans nos secteurs, dont les «intello-précaires» de l'ESR.

Au cours des débats, la « position de classes » du CNTPEP a été rappelée dans de nombreuses interventions, par opposition aux associations de chômeurs-euses.

Avec 5288 syndiqué-e-s, ce sont 270 bases qui sont organisées, dont une soixantaine a une activité régulière avec l'UL/UD. Alors que tout salarié est un privé d'emploi potentiel, il faut les renforcer en territoire : « pas une UL sans son CLTPEP » et l'ouvrir aussi aux « actifs ».

Mieux travailler ensemble impose aussi que le CNTPEP soit invité dans tous les congrès d'UD et de Fédérations ! Le CNTPEP demande aussi à recevoir la presse fédérale et confédérale.

Quant à l'activité spécifique, le débat portait souvent sur les relations difficiles avec le Pôle Emploi ou les CAF. Par exemple la question de la « dématérialisation » des relations avec

Pôle Emploi (et autres, CAF,...) qui posent de nombreux problèmes : appels surtaxés, Smartphone ou ordinateur nécessaire, ...

Se posait aussi, l'épineuse question des « travailleurs migrants » ! Francine Blanche éclairait l'assemblée en faisant le distinguo entre ceux qui sont « détachés » (carte temporaire), ceux qui sont salariés d'une firme transnationale, ceux employés dans la sous-traitance ou le travail temporaire.

Elle finit sur la nécessaire solidarité d'entre tous les travailleurs « d'ici et d'ailleurs », car la mise en concurrence invite à « avoir un travail, si on accepte de ne pas avoir de droits ». Des applaudissements nourris ont conclu son intervention.

Enfin un nouvel exécutif a été ratifié par le CCN des 27&28 juin avec 32 camarades, dont 3 UD, 3 Fédérations (dont la FERC - Jean Claude Labranche -) et 4 membres au titre de la Confédération.

Josiane Stamp (UD54) est la nouvelle Secrétaire Générale.

A poster for a national demonstration. The top part is yellow with the text 'MANIFESTATION NATIONALE CHÔMEURS ET PRÉCAIRES' in bold black letters. Below that is a red section with the words 'TRAVAIL SALAIRE DIGNITÉ' in large, bold, yellow letters. At the bottom, it says '5 DÉCEMBRE 2015 PLACE STALINGRAD PARIS' in white on a black background, and '14H' in white on a red background. There is also a small logo for 'CGT' and 'travailleurs rebelles'.

LE NOUVEAU CNESER

Le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) est l'organe où les représentants des personnels, des usagers et de la société exercent et évaluent, à travers leurs votes et leurs motions, l'ensemble de la politique publique en matière d'enseignement supérieur, qu'il s'agisse des budgets, des textes légaux et réglementaires, ou encore de la prospective.

Une nouvelle dimension vient d'être ajoutée au CNESER, par l'absorption du CSRT (Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie), qui jouait un rôle similaire pour la politique publique en matière de recherche et de technologie, avec une dimension forte de prospective sur la question des rapports entre Sciences et Société, et l'originalité d'un droit d'auto-saisine.

Les élections 2015 ont eu lieu sur ce nouveau périmètre et la CGT en sort renforcée.

D'une part, les représentants nommés par la confédération auront deux sièges, au lieu d'un siège au CNESER et un au CSRT.

La CGT FERC Sup, déjà présente au CNESER par un siège chez les personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de service (BIATSS), avait gagné en 2011 un siège chez les enseignant-chercheur (maîtres de conférences et personnels assimilés), et étend en 2015 sa présence avec un siège dans le collège des professeurs et personnels assimilés.

D'autre part, le nouveau CNESER accueille les élus du périmètre de la recherche et de l'industrie.

La CGT INRA et le SNTRS (notamment INSERM et CNRS) ont ainsi obtenu deux élus pour les organismes de recherche (un siège du collège chercheurs, un siège du collège per-

sonnels ingénieurs, techniciens et autres personnels), la CGT des EPIC deux élus (collège des personnels des établissements publics à caractère industriel et commercial).

La CGT dispose donc désormais de 7 élus, dont 5 relevant de la FERC CGT, qui pourront poursuivre et donner une nouvelle ampleur au travail fait dans cette instance depuis plusieurs mandats.

Au cours des dernières mandatures, nos élus et représentants ont notamment dénoncé sans relâche :

- la Loi LRU qui a livré les Universités à l'« autonomie » et soumis les individus à une gestion plus locale, fait reculer la démocratie universitaire et répandu l'austérité.

- le décret Pécresse qui, en soumettant les enseignants-chercheurs à la modulation de service et de l'évaluation managériale individuelle, a déclenché un mouvement historique dans les Universités.

Nos élus ont dénoncé tout ce qui, dans la loi Fioraso, approfondissait la logique de la LRU :

- la mise en concurrence des régions et les regroupements d'établissements à marche forcée, par fusion ou par création de « ComUEs ». Elles sont de nouveaux établissements de plein exercice, offrant des moyens

inédits pour regrouper et réduire les offres des établissements membres des « communautés ».

- la trahison du mouvement de 2009 avec la reconduction des mesures du décret Pécresse, simplement rebaptisées « suivi de carrière », et des primes de « performance ».

Les élections ont confirmé que les personnels avaient apprécié cette fermeté.

Le nouveau CNESER offre un défi : savoir conjuguer la défense intraitable des personnels et la vision longue d'une société ayant fait les bons choix en matière éducative, scientifique, industriel et environnementale.

La CGT, présente dans cette instance de manière très équilibrée, de l'Université au CEA, de l'Ifremer au CNES en passant par le CNRS et l'INRA, est en position forte pour y incarner cette vision large et démontrer qu'entendre véritablement la voix des personnels, c'est aussi comprendre où est l'intérêt de tous.

Car ce que veulent les agents du service public et les salariés des établissements de recherche, c'est une recherche et un enseignement supérieur au service d'une société éclairée, juste pour chacun, en harmonie avec son environnement.

Savoir conjuguer la défense intraitable des personnels et la vision longue d'une société ayant fait les bons choix.

La CGT dispose donc désormais de 7 élus, dont 5 relevant de la FERC CGT.

JAMAIS SANS TOIT

Le collectif « Jamais sans toit Lyon » est né durant l'automne 2014. Devant le nombre important et grandissant d'écoliers mal logés (à la rue, dans des squats, dans des voitures), des parents, des enseignants, des habitants des quartiers se sont regroupés pour alerter les autorités sur cette situation intolérable et faire en sorte qu'elle cesse.



En novembre 2014 des actions ont été entamées dans un certain nombre d'écoles du Grand Lyon, reprenant les propos d'une lettre de l'inspecteur d'académie, adressée aux directeurs d'écoles, aux IEN et aux chefs d'établissements : « L'accent peut être mis en particulier sur la protection des enfants et adolescents contre toutes les formes de violence ». Dormir à la rue, n'était-ce pas une violence faite aux enfants ?

Durant plusieurs semaines voire mois, certaines écoles furent donc occupées et des gymnases réquisitionnés pour loger ces familles en grande précarité locative.

A Lyon, certaines mairies se sont associées à ce mouvement, la presse a largement diffusé les informations, des audiences à la préfecture ont eu lieu, certains députés se sont déplacés sur les lieux d'occupation. La forte mobilisation et l'implication citoyenne ont permis à ces occupations de se dérouler dans de bonnes conditions. Le préfet du Rhône a même donné des consignes pour ne pas faire évacuer les écoles.

En revanche, Gérard Collomb, maire de Lyon, n'a jamais daigné répondre

aux nombreuses sollicitations du Collectif. Il avait sans doute plus à faire avec la construction du stade des Lumières ou avec la fermeture définitive de l'Internat Favre, dernier internat municipal de France.

Le collectif fonctionnait par école avec sa propre liberté d'action pour mettre au point les actions (trac-tages, pétitions, goûters solidaires, rassemblements, audiences avec les mairies concernées). Un Inter-collectif se réunissait aussi pour coordonner les actions plus générales (campement devant la préfecture, audience à la DDCS, manifestations).

A la veille des vacances de Noël, la situation devenait délicate. On craignait une baisse de la mobilisation et un pourrissement du mouvement. Certaines écoles néanmoins étaient prêtes à être occupées pendant les vacances, ayant les forces nécessaires et l'accord des services municipaux (pour que les écoles restent chauffées par exemple).

Avec le début du Plan Froid, il a été proposé une solution d'hébergement à un bon nombre de familles (foyers, villages mobiles, chambres d'hôtel). Pour d'autres, sans solution pérenne proposée, le retour au pays a été choisi. Mais en prévision de la fin du plan, une nouvelle mobilisation devait se mettre en place pour pérenniser les solutions d'hébergement. Pendant mars et avril 2015, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale fut interpellée pour empêcher que les familles soient remises à la

rue, certains services sociaux appelant des écoles pour demander aux équipes ce qu'elles comptaient faire pour héberger les familles après la fin du Plan Froid !

Face à l'absence de proposition immédiate de relogement pour les familles concernées, le collectif « Jamais sans toit » a donc exigé le maintien de l'ouverture des hôtels, foyers et villages mobiles. Une nouvelle fois, après la mi-avril, des familles ont bénéficié d'un nouvel hébergement après l'examen de leurs situations. Néanmoins, d'autres n'en ont pas reçu et ont privilégié la solution du départ. D'autres, encore, ont réintégré des squats ou des campements sauvages. Elles ont ensuite été victimes du harcèlement de la police après la destruction d'un camp de baraques sur les berges du Rhône.

Quelques écoles ont recommencé des occupations car toutes les solutions n'avaient pas été explorées. Les collectifs demeurent encore actifs et mobilisés. Des actions restent envisagées (audiences, campement devant l'hôtel de ville, alertes médiatiques) tant que des enfants et leurs familles sont toujours à la rue.



AGNÈS MOURIER, *secrétaire administrative de la FERC*

10
Le Lien - N° 184 - sept. 2015



Peux-tu te présenter ?

Après l'obtention de mon diplôme de secrétaire sténo-dactylo, j'ai postulé pour un emploi qui se libérait à la Fédération CGT de l'Éducation nationale (FEN CGT à l'époque).

Quelle est ton histoire dans la Fédération ?

C'est grâce à ma mère qui était militante CGT à la Bibliothèque nationale et syndiquée au SNPESB (FERC SUP aujourd'hui) que j'ai su que la Fédé recherchait une secrétaire. J'ai été embauchée par Paul Castel, le secrétaire général (que je salue amicalement, je sais qu'il reçoit LE LIEN).

Les bureaux où j'allais travailler se situaient au 10 rue de Solférino (aujourd'hui siège du Parti socialiste).

Un an plus tard, nous avons déménagé près de la place Clichy à Paris, puis en 1982 nous sommes arrivés à Montreuil dans des locaux flambant neufs, au complexe CGT où sont logées toutes les fédérations de la CGT.

Au fil des congrès, les équipes ont changé, en 1979 c'est Guy Dupré qui a été élu secrétaire général, en 1985 Joël Hedde, en 1994 Christian Dubot, en 2004 Richard Béraud et en 2013 l'actuel secrétaire général Hervé Basire.

Il a fallu s'adapter aux différentes personnalités, mais cela s'est toujours bien passé.

J'ai ainsi connu plusieurs évolutions dans les structures de la CGT, tant pour la fédération que pour ses organisations fédérées.

Quelles sont les évolutions les plus marquantes de ton métier ?

Au début on utilisait des machines à écrire électriques, puis vinrent les électroniques avec mémoire.

Au fil du temps, la pratique de dicter les courriers en sténo a disparu. Puis les ordinateurs sont arrivés, modifiant grandement notre travail.

Ensuite, avec l'invention d'internet et de la messagerie électronique, chaque permanent fédéral a été équipé d'un ordinateur.

De plus en plus, les copains ont commencé à taper directement leurs courriers et comptes rendus.

Le travail de frappe s'est réduit et a été remplacé par d'autres tâches : gestion des mails, maquettage des journaux, mise à jour du site web (qui, après le travail sur le Lien, sera lui aussi refondu).

La UNE du LIEN en 1990

Peux-tu nous présenter le nouveau LIEN et les évolutions ?

On m'a confié le maquettage du journal fédéral LE LIEN. J'ai effectué régulièrement des formations de PAO, au début page-maker, puis publisher, ensuite Quarkxpress et le dernier en date Indesign.

Ce fut l'occasion de créer une nouvelle maquette. Nous avons demandé à Gwenola Briand, professeure d'art plastique, militante du SNEIP CGT, de nous faire des propositions. Puis le collectif « communication » a choisi la version qui est entre vos mains aujourd'hui. Je tiens à remercier Gwenola qui est venue spécialement à Montreuil me prodiguer des conseils pour la mise en page, merci pour le temps qu'elle a passé et bravo pour sa créativité.

Comme vous pourrez le constater, ce journal est plus coloré, il y a davantage de photos, nous espérons qu'il sera plus agréable à la lecture.



FORMATION FÉDÉRALE D'ACCUEIL : UN VÉRITABLE ENJEU FÉDÉRAL !

Dans un monde de plus en plus complexe qui agresse en permanence les travailleurs, permettre à chaque syndiqué de pouvoir se mettre en mouvement est vital, représente un enjeu majeur.

C'est la préoccupation de toute la Cgt. En effet, comment reprendre la main, être de masse et de classe, donc comment collectivement repasser à l'offensive, en nombre, en contenu, en perspectives émancipatrices si nos organisations ne sont pas représentatives de toute la diversité du salariat, et en premier lieu, de la diversité des syndiqués ? Répondre à cette question, c'est déjà commencer à se sortir des stratégies néo-libérales qui fracassent le travail, l'emploi, les garanties individuelles et collectives. C'est commencer à reconstruire du rapport de force, à l'échelle des 25 millions de travailleurs.

Notre 47ème congrès confédéral avait déjà posé les bases de ce qu'il nous appartient à tous de prendre en compte et surtout de développer : **« créer les conditions pour que tout nouvel adhérent à la CGT acquière, dès son adhésion, les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour participer à la vie syndicale et s'approprie tous les outils mis à sa disposition ».**

La formation syndicale est le poumon indispensable pour satisfaire à cet objectif. Si elle constitue un droit pour chacun, tout au long de son activité, l'enjeu est bien de se donner les moyens de sa réalisation : en temps, en formateurs, en incitation, en priorisation, en qualité de vie syndicale, en démocratie effective... Il en va de la possibilité d'engagement de chacun et de son efficacité.

Trop souvent, engagement et efficacité sont le fait des militants aguerris et fortement investis dans la vie du syndicat et de la section. Cela n'aide pas le nouveau syndiqué à prendre des responsabilités, des mandats... Par ailleurs, la vie du syndicat est ancrée dans le quotidien, dans un ou des établissements qui ont tous leur singularité.

Pour construire sa propre efficacité au sein d'un collectif, il faut aussi pouvoir lier le professionnel, l'interprofessionnel, le fédéralisme, le confédéralisme. Bref, une efficacité individuelle et collective à l'échelle sociétale et sociale, jusqu'à ses dimensions européennes et internationales.

Alors, comment faire en sorte que chacun trouve sa place ? Connaisse la Cgt dans ses valeurs, ses orientations, ses fonctionnements, ses diversités et ses richesses ? Confronte ses connaissances, expériences avec d'autres travailleurs ?

Parce que pour pouvoir agir, il faut pouvoir connaître, nommer, dire, confronter, débattre, analyser, retranscrire, socialiser, etc. Bref, il faut une éducation syndicale à l'émancipation sociale.



SORTIR DES CONSTATS, METTRE EN COMMUN LES FORCES DES ORGANISATIONS FÉDÉRÉES POUR CONSTRUIRE ...

12

Le Lien - N° 184 - sept. 2015

Analyser, anticiper, nourrir et approfondir sa pensée individuelle et collective, faire en sorte que chacun soit résolument acteur, décideur, pérenniser l'organisation : un besoin essentiel ! Cela passe par la formation syndicale. Nul ne peut le contester.

Pourtant, il y a encore un véritable fossé entre les intentions proclamées au 47^e congrès et la réalité de nos organisations.

Combien de nos syndiqués ont pu avoir la chance, l'honneur et le bonheur de suivre un stage de formation syndicale générale ? Qu'il soit d'accueil, de niveau 1 ou de niveau 2 ?

Combien de syndiqués ont-ils, dans les faits, été réellement accueillis par leur syndicat ?

Combien de syndicats dédient un temps précis pour l'accueil de leurs nouveaux syndiqués ?

Combien de syndicats, combien d'organisations fédérées, combien d'UL organisent réellement un stage d'accueil ? Combien se donnent les moyens pour que les syndiqués s'engagent réellement dans un processus de formation ?

Combien de syndicats et d'organisations fédérées se préoccupent, dans les faits, d'assurer leur développement et leur pérennité, s'intéressent vraiment à la « politique des cadres » de nos organisations ?

La réponse à toutes ces questions est : pas beaucoup, trop peu au regard des enjeux !

Si nous voulons sortir du simple constat et des formules incantatoires, il va bien falloir élaborer des tentatives d'explications mais aussi, au niveau de la fédération, des esquisses de solutions.

La multiplicité des attaques frontales contre nos droits et nos organisations nous poussent à nous enfermer, à nous concentrer sur le présent, sur la réponse immédiate, sur la réponse pratique, technique, rapide et rendent difficiles toutes possibilités d'anticipation, de projection, de réflexion collective sur nos besoins. De réflexion mais aussi, plus basiquement, d'expression, de formalisation.

La construction d'un processus d'appropriation de connaissances relève de la gageure.

L'enseignement « officiel » avec son modèle trop souvent rigide et dont certains ont pu garder un mauvais souvenir, continue d'influer sur nos représentations de la formation syndicale. Cela amène nombre de militants à considérer que l'expérience suffirait, oubliant au passage un principe majeur du marxisme, **la formalisation de la pratique**. Ce n'est pas le moindre des paradoxes dans notre fédération « Education, Formation, Recherche, Culture, Education populaire ».

Les obstacles sont donc nombreux à l'expression des besoins. Comme à la formalisation des attentes. Comme à la formalisation des demandes de formation. Comme enfin, à la concrétisation de celles-ci.

S'engager « politiquement », s'engager résolument pour que chaque

nouveau syndiqué puisse bénéficier d'une formation d'accueil est une contribution modeste mais décisive pour rendre naturelle une démarche de formation syndicale tout au long de notre vie militante.

La démocratie ne se réduit pas au vote -moment formel- mais se traduit par l'échange, la confrontation et ainsi l'approfondissement de la pensée. L'émancipation, c'est un processus. Construire au quotidien, s'assurer de la qualité de vie syndicale et donc de la formation au sein de nos organisations est une condition sine qua non au développement des organisations.

Croissez et multipliez ! disait l'autre. Nous rajouterons : pour de nouvelles conquêtes sociales. Nous ne sommes pas condamnés à construire notre finitude mais à penser notre infinitude. C'est cela, construire un avenir pour et avec les humains, pour et avec les travailleurs.

Quelques sigles...

Urif : Union régionale CGT d'Ile de France (un des 22 Comités régionaux Cgt)

IRP : Institutions représentatives des personnels (instances en droit public) : CE, DP, DS, Chsct, CAP, CTP.....

CCN : Conventions Collectives Nationales

Ferc Sup : organisation syndicale Cgt de l'enseignement supérieur et de la recherche.

UNS Cgt FJT : organisation syndicale Cgt des Foyers de Jeunes Travailleurs.



PREMIÈRES EXPÉRIENCES 263 RUE DE PARIS 93515 MONTREUIL.

C'est l'adresse du complexe CGT de Montreuil. Lieu où l'on se réunit, où l'on débat, où collectivement on élabore des stratégies, on construit des repères revendicatifs. Lieu de sources et de ressources pour les syndicats, lieu où l'on invente le futur tous ensemble.

Lieu où l'on peut rencontrer au détour d'un couloir, au détour d'une table du self, Fabien, l'électricien, Monique, la secrétaire administrative, Muriel de l'Avenir social, Hervé de la Ferc, Philippe le secrétaire général de la confédération et Joëlle, Agnès, Martine, Corine, Danielle, Alain, Pascale, Claude, Cendrine, Jean-Luc, Olivier, Jean-Yves, Philippe, Christine, Christel, Vincent et les autres ...

Les murs, les panneaux montrent la diversité, l'organisation de la Cgt, montrent, démontrent, ce qu'est une confédération, ce qu'est LA CGT.

Un jour est née l'idée que l'on pouvait accueillir des nouveaux syndiqués dans ce lieu, que l'on pouvait leur « faire toucher du doigt », leur faire découvrir physiquement notre, leur organisation syndicale.

C'est ainsi qu'est né le stage syndical d'accueil en région parisienne. D'abord au sein de la Ferc-Sup, très vite rejointe par les camarades des FJT. Après un temps de mise en commun de la réflexion, de la pratique pédagogique, de moyens financiers et de formateurs, le principe a été enfin élargi à toute la fédération.

Depuis 2014, celle-ci prend en charge l'ensemble des frais concernant cette formation fédérale de 2 jours. C'est une décision politique forte qui renvoie aux enjeux posés à l'ensemble de la CGT.

Cette formation d'accueil n'est qu'une des facettes de l'accueil qu'est en droit de (* que doit) recevoir tout nouveau syndiqué à la Cgt quels que soient son âge, son expérience syndicale, professionnelle, ses déjà mandats...

Elle se situe après l'accueil dans le syndicat, étape essentielle pour connaître ses attentes, ses besoins, ses envies d'engagement et d'investissement et pour lui permettre de prendre toute sa place dans son syndicat, dans la CGT.

Elle ne se substitue pas à une formation courte apportant des éléments ponctuels, techniques correspondant à chacun des secteurs professionnels de la Ferc (statuts, code du travail, les CCN, les IRP...).

Pas de cours magistraux dans ce stage ! Non, le nouveau syndiqué est au cœur de la formation, c'est lui qui enquête. C'est lui qui fait découvrir aux autres. C'est lui qui va à la rencontre, qui interroge. Et elles sont nombreuses, les rencontres ! L'Urif, la fédération, l'IHS, l'Avenir social, Indécosa, le DLAJ, les collectifs fédéraux et confédéraux... Ce stage est une immense chasse au trésor. Le trésor, ce sont les militants, le trésor c'est LA CGT, le trésor c'est LUI, le trésor c'est LE syndiqué.

Les représentations sur la « maison » CGT évoluent.

« Une maison, ça rassemble à une famille. Est-ce le cas à la CGT ?

Ils sont tous de la même famille ?

Mais à partir de quoi ?

Tous en habits rouges ? Tous sur les mêmes modes de pensée, de dire, d'agir ?

Est-ce à ce prix que je dois me sentir adopté ? Bonne question tiens...

Y-a-t-il des adoptables et des inadaptables ?

Des qui n'auraient pas le profil ? »

« Je découvre que la CGT défend la santé, les consommateurs. »

« Je pensais que la CGT, c'était trois bureaux dans un immeuble à Montreuil: je ne savais pas qu'il pouvait y avoir tout ça et que c'était si grand ! »

« La CGT, c'est moi, c'est les autres, c'est 1+1 = 3. C'est le JE, c'est le NOUS. C'est l'épopée de l'aventure humaine, c'est le point de départ, le chemin, la route vers l'émancipation. »

L'impact des sessions déjà tenues est plus que perceptible : de plus en plus, elles accueillent des syndiqués d'horizons professionnels variés, d'organisations diverses, de cultures syndicales différentes...

La dynamique est lancée.

Elle est porteuse d'avenir.



La question de la formation de tous les syndiqués appelle celle de la formation des formateurs, en particulier pour l'animation des formations syndicales d'accueil. La réflexion est ouverte...

LE DOSSIER

ET SI ON ALLAIT PLUS LOIN ? EN RÉGION ?

Au regard des enjeux posés, une formation fédérale d'accueil circonscrite aux syndiqués de la région parisienne ne peut suffire.

Nous devons donc réfléchir ensemble à des déclinaisons possibles, sur d'autres lieux, d'autres territoires, aux plus près des syndiqués et des organisations fédérées, sans risque de confusion avec les structures professionnelles et interprofessionnelles.

Organisation confédérée, nous pouvons agir en toute complémentarité avec nos organisations, en partenariat avec les unions locales; ce qui n'empêche nullement ces dernières d'en organiser autant que de besoin, l'essentiel restant bien l'accueil des nouveaux syndiqués. C'est pourquoi la fédération propose d'expérimenter des formations d'accueil décentralisées, réunissant des syndiqués, des syndicats, des collectifs... relevant de différentes organisations de la FERC, sur un même bassin d'emploi, un même département, une même région.

Cette proposition s'inscrit dans nos orientations, les besoins et les attentes des organisations. Il ne s'agit donc pas de délivrer un produit fini, un prêt à porter. Si l'architecture du concept est voulue pérenne - la découverte physique de la Cgt, donc ouverte sur le professionnel, l'interprofessionnel, les activités spécifiques... - la construction de la formation ne peut se réaliser qu'avec les militants des syndicats ou collectifs concernés. Une co-construction utile à tous, efficace pour tous.

Prendre contact avec la fédération est donc essentiel pour mettre en débat les enjeux, la démarche et finaliser sa mise en œuvre.

D'ores et déjà, la fédération va travailler en commun avec des organisations fédérées sur quelques régions ciblées pour ancrer une dynamique.

La Formation syndicale fédérale

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ?

BESOIN D'AIDE ?

**Contactez à
La formation syndicale
FERC CGT**

**Ghislaine LE DIVECHEN
ou
Olivier CHAMPOUSSIN**

ferc@cgt.fr

TEL. 01 55 82 76 12



PAROLES DE SYNDIQUÉS

« 2 jours, c'est un peu court mais c'est super ! On rencontre des gens, on a des repères. Il y a des choses à faire, on peut construire des perspectives ».

« On est en immersion, c'est très interactif et ça fait sens. »

« J'ai beaucoup apprécié, c'est ma 1ère formation et on est allé droit à l'essentiel. Ça me galvanise pour poursuivre mon apprentissage. »

« C'était très intéressant de voir le siège, la taille du bâtiment. On ne se sent pas tout seul, on repart avec des supports. »

« On comprend mieux le jargon, on a plein de clefs, c'est bien de voir comment on peut s'investir, qu'on peut y aller progressivement, qu'on peut y aller tout court. »

cgt **Le Courrier**
FERC

N° 245 - janvier 2015

SPECIAL FORMATION SYNDICALE 2015

version 2
la CFE de janvier 2015, a décidé de réduire la part du financement payée par les organisations fédérées (syndicats et U.N.)
voir pages 6 et 8

L'édito...

Qual que soit le gouvernement en place, nous avons et aurons toujours à défendre nos droits individuels et collectifs contre toutes les attaques qui visent à les affaiblir, voire à les éradiquer.

Il n'y a donc que 2 devenir possibles : la démocratie dans le travail et l'émancipation ou la soumission et l'exploitation. Cette défense de nos intérêts, quel que soit l'employeur et le statut dans le travail, ne peut donc être effective sans deux préalables :

- notre syndicalisme doit créer les conditions de la pensée collective, celles du débat organisé pour permettre l'action revendicative du plus grand nombre ;
- chaque syndiqué, quel que soit son niveau de responsabilité dans l'organisation, doit pouvoir disposer des outils pour pouvoir intervenir à tous niveaux de ce processus, et ce, quelle que soit la situation.

Répondre à ces deux enjeux passe, de façon incontournable, par la formation syndicale parce qu'elle est un outil majeur pour assurer les moyens de s'organiser, d'analyser, de revendiquer, de co-construire les démarches et actions collectives nécessaires afin de gagner.

C'est pourquoi la formation syndicale constitue un droit pour chaque syndiqué, au-delà de l'enjeu de masse pour toutes nos organisations.

Concrètement, sa finalité est de permettre à chacun :

- de prendre toute sa place dans les batailles revendicatives comme dans les orientations et les décisions de l'organisation en particulier pour les nouveaux syndiqués ;
- d'approfondir, tout au long de sa vie militante, ses connaissances sociales, économiques et syndicales pour se forger sa propre opinion et son libre arbitre (formations générales de niveaux 1 et 2, et formations spécifiques sur des thèmes revendicatifs précis) ;
- d'assumer une prise de responsabilité dans une structure syndicale (secrétaire de syndicat ou d'une grosse section, rôle des élus et des DP-DS, DLA, travail santé - CHSCT, etc.).

La CGT s'est fixée pour objectif la participation de tous les syndiqués à la formation syndicale et ce dès le 1er jour de leur syndicalisation grâce à une formation d'accueil.

PERSONNELS DES BIBLIOTHÈQUES :

LA CGT EN LUTTE ET EN ACTION !

La nécessité de travailler ensemble, de porter et faire connaître fédéralement une voix commune CGT, s'est exprimée unanimement tout au long de la journée.

À l'initiative de la CGT FERC Sup s'est tenue le 17 juin une réunion des personnels de bibliothèques en commun avec la CGT Culture pour déterminer l'activité du groupe, les perspectives d'actions ou de publications et comment aider le travail des élus paritaires.

Une riche discussion a permis à des syndiqués, du magasinier au conservateur, d'exprimer leurs attentes, leurs difficultés à propos de leurs métiers et de confronter les situations professionnelles dans leurs établissements respectifs. On a débattu de l'activité syndicale sur le plan local, des difficultés de faire connaître et vivre les revendications au sein de chaque syndicat. Cela a également permis de mettre en commun des ressources, de définir des modalités d'accompagnement des élus et décision a été prise d'élaborer un document commun.

Une première proposition de vade mecum a été débattue : il devra donner des éléments clairs et précis sur le statut de « bibliothèque » (notamment pour répondre aux demandes des salariés et faciliter la syndicalisation) et aborder les enjeux et problématiques d'exercice de ce statut spécifique (extension des horaires d'ouverture, dématérialisations, détricotage des statuts et de la politique documentaire dans le cadre des ComUEs, COLLEX...).

Les participants se sont montrés enthousiastes et spontanément chacune des parties a complété ou a trouvé son rédacteur-trice pour une publication à la rentrée !

Cette dynamique sera poursuivie avec l'organisation, le 2 décembre prochain, de la première conférence des bibliothèques des syndiqués CGT (culture, Bibliothèque Nationale de France et établissements d'enseignement supérieur et de recherche) pour se connaître, débattre et construire des revendications communes.

À vos agendas !



Brutale disparition de Bernard Bourson de FERC Sup Aix - Marseille.



Victime d'un infarctus à 55 ans, des centaines de personnes présentes aux obsèques (le 25/06/15) de Bernard Bourson, y compris le Président d'Aix - Marseille Université Yvon Berland, témoignent de la sympathie que générait notre camarade. Il incarnait par la force de son engagement l'espérance, celle d'un monde meilleur, d'une société nouvelle faite de justice sociale, de paix, de solidarité et de fraternité.

Bernard travailla quelques années à l'ENSAM, le temps d'y créer et d'asseoir le syndicat CGT. Puis Technicien à l'IUT, il avait une haute considération pour son métier et exerçait ses fonctions avec passion et volonté. Issu d'un milieu ouvrier, il se mettra au défi de devenir Ingénieur et suivra les cours du soir au CNAM. A cette occasion, son stage professionnel chez Arcelor Mittal le confortera dans son choix syndical.

D'élection en réélection, aux Conseils d'Administration à l'IUT, à l'Université de la Méditerranée, puis à l'Université d'Aix-Marseille, Bernard était un élu du personnel qui préparait en profondeur les dossiers dont il avait la charge avec la volonté de bien faire. Il était un syndicaliste qui possédait un esprit d'analyse aiguisé et qui par son activité, son sérieux, sa connaissance et son honnêteté, contribuait à consolider la crédibilité de notre syndicat auprès de toutes et tous.

Homme de convictions, il était un serviteur passionné du service public, désirant une université à taille humaine, refusant que son fonctionnement soit assimilé à celui d'une entreprise. Il avait le souci constant des étudiants qui sont l'âme de l'université : c'était l'une de ses priorités.

Profondément gentil, généreux, dévoué, disponible, extrêmement sensible et attentif aux autres, il était aimé et respecté de tous. Il avait un sens profond de l'écoute, de la parole de l'autre même s'il défendait avec ardeur ses idées et ses opinions.

ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE :

les salariés n'ont pas à payer la crise !

Dans le secteur associatif la politique du gouvernement fait des ravages en matière d'emploi, de conditions de travail et de salaires. La baisse des subventions se traduit par des « liquidations » ou des restructurations. Les employeurs qui défendent leurs projets d'Éducation Populaire et leur statut particulier dans l'économie sociale et solidaire ont souvent tendance à oublier leurs principes dans la gestion des salariés.

Disons-le, à la commission mixte paritaire, dans un secteur où la plupart des salariés n'a pas de délégué du personnel et est insuffisamment organisée, les représentants syndicaux CGT sont souvent seuls à porter des revendications réelles.

Ainsi lors des dernières réunions paritaires de la convention collective de l'animation, après quelques hésitations tous les syndicats sauf la CGT ont accepté une augmentation de la valeur du point de 2 centimes qui entérine une nouvelle baisse du pouvoir d'achat. Ces mêmes pratiques avaient abouti à un accord temps partiel très inférieur aux objectifs de la loi.

Des négociations s'ouvrent de nouveau sur les rémunérations (les bas salaires) mais aussi bientôt sur la prévoyance, les frais de santé, la formation professionnelle.

Pour éviter les accords au rabais il faut que les salariés se fassent entendre et qu'ils s'organisent dans des bases syndicales CGT. Notre collectif rassemblant des militants de l'animation permet de renforcer les coopérations entre les syndicats et les mandatés. Chaque adhérent, qu'il soit isolé ou dans un syndicat, est le bienvenu dans le collectif pour organiser l'action et favoriser l'intervention des salariés dans les négociations en cours.

Il faut que les 500 000 salariés de ce secteur fassent entendre leur voix et construisent un véritable syndicalisme de lutte indépendant des employeurs et un rapport de force qui permette de faire entendre leurs revendications.

FLASH SUR LES METHODES DE LA DIRECTION MISES EN PLACE À ACCOORD VILLE DE NANTES

Après de nombreux dossiers perdus par l'Accoord Ville de Nantes au Conseil de Prud'hommes : requalifications de CDD en CDI, requalifications de contrats de travail à temps partiel en contrats de travail à temps complet, nous venons de gagner un jugement de grande portée, la reconnaissance d'une double discrimination liée à l'appartenance syndicale et à la situation de handicap. La juge départitrice a condamné l'Accoord sur ces deux chefs de demandes, l'a condamnée à des dommages et intérêts et a ordonné la transmission du dossier au Procureur de la République. Sur la discrimination syndicale, d'autres dossiers sont en cours après que l'Inspecteur du travail a refusé le licenciement pour inaptitude de la déléguée syndicale CGT.

BON À SAVOIR

Les employeurs de notre secteur n'hésitent pas à enfreindre la loi pour pouvoir rester « compétitifs ». Il n'y a pas de petits profits : pour payer moins cher les salariés qu'ils recrutent durant les vacances scolaires en CDD, ils n'hésitent pas à faire signer à ces salariés plusieurs contrats afin d'éviter de payer les jours fériés (CDD du 1er au 13 juillet puis du 15 juillet au 14 août, puis du 16 août au 31 août). Tout cela est en contradiction avec la loi, puisque celle-ci prévoit qu'en matière de CDD un délai de carence doit être prévu, ce qui n'est pas le cas.

POUR CONTACTER VOS MANDATÉS

* à la convention collective de l'animation.

Marylène Janneau mary.gardet@laposte.net
syndicat ACCOORD Ville de Nantes
Didier Brun didier-brun@club-internet.fr
et Jean-Pierre Languil UG CGT MJC ljp5827@aol.com

* au CA d'Uniformation

François Chastain UG CGT MJC francois.chastain@orange.fr

Coordination de la vie associative de la FERC CGT :

Chantal Pichot et Anne Decristoforo :
tél. 01 55 82 76 17 ferc-assoc@ferc.cgt.fr

DLAJ fédéral : Christine Fourage dlaj@ferc.cgt.fr

Permanences accueil des salariés de l'animation à Paris :

Les mardis de 17 h à 19 h (bureau 408)

bourse du travail République permanimation@outlook.fr

OTTAWA 2015 UNI-E-S POUR L'ÉDUCATION

Le 7^e congrès de l'Internationale de l'Éducation s'est déroulé à Ottawa, capitale fédérale du Canada, du 22 au 26 juillet 2015. Le Congrès a accueilli 767 délégué-e-s et 387 observateurs/trices provenant de 260 organisations membres réparties dans 142 pays.

La délégation de la FERC CGT était composée de Philippe Legrand, Secrétaire National du SNEIP CGT enseignement privé et de notre Secrétaire Général Hervé Basire.

2 jours de pré-congrès ont eu lieu, consacrés à une rencontre des représentants des syndicats francophones et à des tables rondes en amont des travaux.

Les délégations françaises présentes représentaient la FSU (Snes, Snuipp, SNESup), FO (Snetaa, FNEC-FP), l'Unsa, la CFDT (Fédération de l'Enseignement Privé) et donc la CGT par l'intermédiaire de notre Fédération, la FERC.

Le Congrès a adopté un Document politique sur les droits humains et syndicaux, ainsi que cinq addenda au « Document politique sur l'éducation » de l'Internationale de l'Éducation (adopté par le 6^e Congrès mondial réuni au Cap en juillet 2011), définissant les politiques dans les domaines suivants* :

- Privatisation et commercialisation des services éducatifs,
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication,
- Fonctions de direction au sein des établissements scolaires,
- Financement de l'éducation,
- Education de qualité équitable et inclusive.

Le Congrès a également adopté 43 résolutions proposées par le Bureau exécutif et les organisations membres :

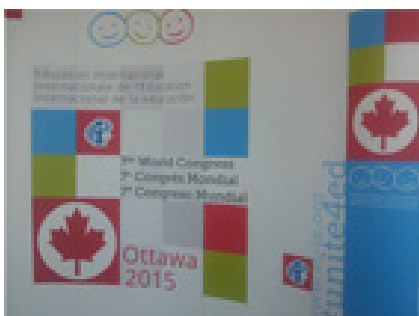
Section 1 - Le droit à une éducation de qualité pour tous [...]

Section 2 - L'amélioration de la protection sociale et de la situation des enseignant-e-s et du personnel

de l'éducation en veillant à l'application effective de leurs droits humains, de leurs droits syndicaux et de leurs libertés professionnelles.

Section 3 - L'élimination de toutes formes de discrimination dans l'éducation, qu'elles soient fondées sur le sexe, la race, la situation de famille, le handicap, l'orientation sexuelle [...] ainsi que la promotion de la compréhension, de la tolérance et du respect de la diversité dans les communautés.

Section 4 - La promotion de la démocratie, du développement du-



nable, du commerce équitable, des services sociaux fondamentaux, de la santé et de la sécurité [...]

Section 5 - La consolidation de l'Internationale de l'Éducation grâce à la participation de toutes les organisations membres à la vie de l'IE et la promotion de l'unité du secteur de l'éducation.

Section 6 - Résolutions et déclarations diverses.

Quatre résolutions urgentes ont été adoptées, condamnant les violations des normes internationales en matière de droits humains et syndicaux dans les pays suivants :

- Iran (deux résolutions - l'une concernant les droits des enseignant-e-s, l'autre concernant la solidarité avec les syndicalistes enseignant-e-s),

- Corée,
- Colombie.

Ainsi que deux résolutions urgentes relatives aux points suivants :

- L'aide de solidarité de l'IE suite au séisme au Népal en avril 2015,
- Le soutien au personnel enseignant et aux employé-e-s de l'éducation en Grèce.

Ces échanges et travaux ont été riches d'enseignements. Ils ont permis d'échanger en présentant les positions de la CGT en matière d'éducation. Si l'Internationale de l'Éducation n'est pas l'archétype de la « contestation révolutionnaire », force fut de constater qu'on est loin de l'accompagnement de la réforme au service du capital que certains veulent imposer en France.

Il convient maintenant de se poser la question de la nature de la participation de la CGT dans cette instance. Membre de cette internationale depuis 5 ans, nous avons choisi dans un premier temps d'observer : nous avons été sollicités par plusieurs confédérations d'Europe ou d'Afrique notamment pour des échanges renforcés. Il sera par ailleurs indispensable de favoriser au niveau international les démarches communes des syndicats français qui ont été en capacité d'adopter le plus souvent unanimement des textes dans ce congrès.

Il convient donc de se poser la question d'une implication plus grande. Cela passe par des choix politiques, financiers, qui devront être discutés dans nos organisations, pesés avec la Confédération et finalement décidés par l'organe politique majeur de la FERC CGT, la Commission Exécutive Fédérale.

** Documents disponibles à la fédération ou sur le site de l'IE.*

RÉFUGIÉS, MIGRANTS : ACCUEILLIR SANS TRIER

18

Le Lien - N° 184 - sept. 2015

L'Europe forteresse est en crise : les États membres s'avèrent incapables de s'accorder pour accueillir 160 000 demandeurs d'asile sur les 11,5 millions de déplacés et réfugiés syriens -soit 1,4% de ces déplacés- alors que les pays voisins de la Syrie en ont accueilli plus de 4 millions. Pire : l'Union Européenne diminue de 40% l'aide d'urgence du Programme alimentaire mondial dans les camps de réfugiés de Jordanie, du Liban et de Turquie. Plusieurs États membres réintroduisent les contrôles à leurs frontières voire les ferment totalement, remettant en cause le principe de libre circulation. A l'Assemblée, Valls n'exclut pas d'en faire autant.

Les contradictions entre les États membres ouvrent les yeux sur ce qu'est réellement l'Europe libérale : une machine qui rejette ceux des migrants qu'elle juge « inutiles ». Et quand elle parle de « solidarité », ce n'est pas avec les réfugiés, mais entre États membres pour qu'ils se partagent ce qu'ils considèrent comme un fardeau. Ainsi Valls, d'abord hostile aux « quotas » au printemps pour ne pas prendre plus de réfugiés, y est maintenant

favorable pour en limiter le nombre. L'engagement français est d'ailleurs ridicule : 24 000 réfugiés en deux ans, alors que l'Allemagne projetait d'en accueillir 800 000.

L'opinion publique en France semble rester réticente à l'accueil. Rien d'étonnant : tous les ministres de l'intérieur ont répété que pour accueillir les bons « réfugiés » ou les immigrés utiles au patronat, il faut se montrer implacable contre les migrants « économiques ». C'est la déclinaison de la fameuse phrase de Rocard, érigée en consensus : « *La France ne peut pas accueillir toute la misère du Monde* ». Mais au fond, n'est-il pas aussi légitime de fuir la misère que de fuir la guerre ? D'autant que, dans les deux cas, la responsabilité des puissances du Nord et des institutions financières dans la paupérisation des peuples du Sud est avérée. La guerre menée par les États-Unis en Irak a plongé le Moyen-Orient dans un chaos durable, d'où a surgi DAESH. Les bombardements programmés par Hollande ne sont pas une solution. Les seuls qui se sont montrés efficaces sont les combattants kurdes, aujourd'hui

abandonnés à la rage meurtrière du président turc Erdogan, qui les bombarde dans le dos sans susciter beaucoup de réprobation.

La France est le seul pays européen où le nombre de demandeurs d'asile a baissé en 2014 : -5%. La même année, il a augmenté de 50% en Suède et de 60% en Allemagne. Parmi ces demandes, le taux d'acceptation du statut de réfugié a été de 77% en Suède, 47% en Allemagne, 39% au Royaume-Uni... et 22% en France. Pas étonnant que les exilés préfèrent tenter leur chance ailleurs, quitte à errer à Calais, plutôt que de demander l'asile en France. La convention Dublin 2, qui impose au demandeur d'asile de ne s'adresser qu'au premier pays par lequel il a pénétré en Europe, doit être abandonnée.

En France, pour rejeter les migrants, chacun y va de sa surenchère xénophobe. Tout en comparant l'afflux des réfugiés aux invasions barbares du IV^e siècle, Marine Le Pen propose « *de ne plus accueillir personne* ». Désireux de revenir sur le droit du sol (quel rapport ?), Sarkozy veut enfermer les réfugiés dans « *des centres de rétention avant qu'ils ne traversent la Méditerranée* » et, comme le FN, supprimer l'aide médicale d'État (AME). C'est bien connu : le petit Aylan est mort noyé pour avoir voulu profiter de l'AME. Le maire LR de Roanne, lui, ne veut accueillir que des chrétiens. Un tri nauséabond.

Réfugiés politiques, économiques ou climatiques, tous sont victimes d'un même système de guerres, de pillages et de destruction de l'environnement. Pour respecter le droit d'asile, l'Europe doit accueillir sans trier : voilà ce que nous disent les regards d'Aylan et des autres noyés de la Méditerranée.



Les travailleuses sans-papiers du Bld de Strasbourg (Paris) ont arraché leur régularisation après une longue occupation de leur lieu de travail. Les déboutés de l'asile sont les futurs travailleurs sans-papiers. Ils refusent l'esclavage moderne.

LA SITUATION DES RETRAITÉS GRECS

Tous les travailleurs, actifs et retraités, ont les yeux braqués sur ce qui se passe en Grèce, car ils savent que les « recettes » imposées au peuple grec menacent tous les peuples.

Le 15 juillet dernier, le Parlement grec a donc adopté un nouveau plan d'austérité imposé par la Troïka (Fonds Monétaire International, Union Européenne, Banque Centrale Européenne), malgré le vote massif au référendum du 5 juillet qui témoignait du refus massif du peuple de céder aux exigences des puissances financières. La crise ouverte s'est poursuivie avec la démission du gouvernement Tsipras et l'annonce de nouvelles élections cet automne.

Notons que « l'accord » imposé à la Grèce a été ratifié par le Parlement français avec le soutien des partis de droite comme en Grèce.

L'industrie mortifère de la dette (dette qui n'est pas celle des peuples !) organisée par les institutions du capital financier international (FMI, OCDE, Union Européenne, BCE, etc.) impose au peuple grec une saignée et une mise sous tutelle sans précédent en temps de paix. Le plan prévoit une nouvelle déréglementation du travail, la privatisation massive des services publics (dont le système de santé et l'école) à hauteur de 50 milliards d'euros.

Ce plan va frapper à nouveau les droits à la retraite pour aboutir à une nouvelle baisse des pensions en présentant « des mesures directes pour améliorer la viabilité à long terme du système des retraites dans le cadre d'un programme global de réforme des retraites », selon la déclaration du sommet de la zone euro du 12 juillet.

Avant cet accord signé par le gouvernement grec, le revenu des retraités avait déjà diminué de 15% depuis 2010 pour les pensions de moins de

500 euros par mois, et de 44% pour celles supérieures à 3000 euros.

En 2014, 195 000 retraités ayant moins de 8472 euros de revenu par an ont touché une prime de solidarité (EKAS) – instituée en 1996-, diminuée en 2012. Le 1er août dernier, la Troïka a exigé sa suppression.

En Grèce, il n'y a pas de système équivalent au RSA et, de fait, depuis

aux retraités touchant moins de 700 euros par mois.

Dès 2012, le FMI trouvait le taux de remplacement encore trop élevé. En 2010, le calcul des droits fait auparavant sur les 5 ou les 10 dernières années était passé à toute la carrière (on a vu en France les conséquences de la « réforme » Balladur ...). Avec la suppression des 13e et 14e mois de pension, ces mesures avaient entraî-

né une baisse immédiate de 15 à 20% des pensions. Selon les syndicats grecs, la pension moyenne mensuelle était passée de 1350 euros en 2009 à 833 euros cette année.

Cet accord devrait se traduire aussi par le passage de l'âge de départ

à la retraite sans décote de 62 à 67 ans avec 40 annuités, ce passage devant se faire 4 ans avant l'échéance préalablement fixée à 2022.

Cette politique est-elle réservée aux seuls retraités grecs promis à une misère sans fin ? Bien sûr que non ! Dans toute l'Europe elle s'applique et elle nous attend si nous ne bloquons pas l'offensive.

À cette rentrée, nous allons nous atteler à cette tâche, avec toute la CGT et en recherchant l'unité la plus large et commencer par revendiquer le déblocage des pensions et des salaires.



2007, nombre de retraités faisaient vivre les familles de leurs enfants adultes : 26% de la population active est au chômage, 60% des grecs ont moins de 800 euros par mois, 45% sont sous le seuil de pauvreté (665 euros mensuels).

Les caisses de retraites sont en déficit de 2 milliards d'euros en 2015. La Troïka exige sa résorption avec une coupe de 450 à 900 millions dès cette année et 1,8 milliard en 2016. Cela se traduirait par une limitation des départs en pré retraite, faire payer plus cher les soins de santé aux retraités et supprimer le 13ème mois de pension jusqu'ici accordé

RETRAITÉS, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

ÉCOLOGIE : UN DÉBAT QUI EN APPELLE D'AUTRES

La CE de l'UFR a accueilli Gérard Le Puill, journaliste à Vie Nouvelle, venu nous entretenir des positions de la CGT-peu médiatisées et souvent méconnues de ses propres adhérents- en matière d'écologie. Cette intervention intervient au moment où se prépare la Conférence sur le Climat

20

Le Lien - N° 184 - sept. 2015

Elle fait suite à la publication du 5^e rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat novembre 2014) qui a mis en évidence la responsabilité de la combustion des éléments fossiles dans les émissions de gaz à effet de serre, elles-mêmes génératrices d'une élévation inquiétante de la température terrestre. Déjà le Grenelle de l'environnement avait pointé ces désordres.

La Conférence de Kyoto (1997) était un catalogue de bonnes intentions : elle fixait l'objectif de réduction des gaz à effet de serre à 8% à l'horizon 2010 pour l'Europe. La France était bien placée mais depuis...la délocalisation des activités, l'augmentation des déplacements Habitat Emploi ont freiné la réalisation de progrès plus significatifs.

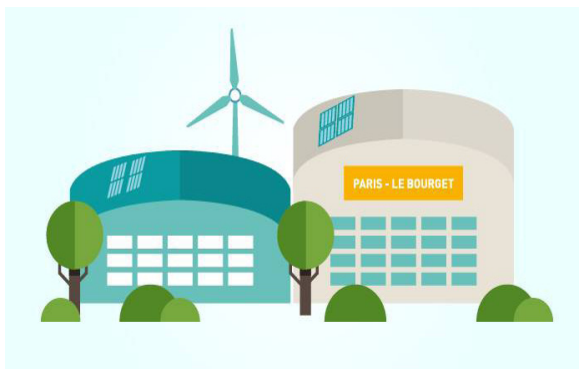
À Paris, comme dans les grandes métropoles, la délocalisation des entreprises a généré moins de pollution mais l'augmentation des transports individuels en a freiné les effets (à ce sujet, la taxe carbone n'aura pour effet que de pénaliser les plus pauvres).

Comme la logique spéculative n'est pas remise en cause, on a importé des matières premières sans créer plus de richesses ni plus d'emplois. Des gaspillages accompagnent les déménagements d'entreprises, les sites sont abandonnés, les équipements détruits avant d'être rentabilisés. L'exemple de Kléber-Colombes illustre ces gâchis.

La mondialisation a accentué ce processus, le développement ne profite pas aux pays émergents, c'est vrai

notamment pour l'Afrique dont on pille les ressources et qui n'utilise que le bois et le charbon pour ses activités y compris pour cuisiner.

La Commission Européenne, pour diminuer ses émissions de GES, a mis en place des quotas de pollution échangeables pour les entreprises. En délocalisant les productions industrielles dans les pays à bas salaires, exemptés de contraintes environnementales, les patrons européens produisent à bas coût et vendent leurs droits à polluer.



L'appât du gain des capitalistes et l'absence de réflexion prospective des décideurs politiques ne permet pas de sortir de l'escalade dangereuse pour la planète et la survie de l'humanité.

Sur ces graves questions il est important que la CGT et ses militants soient informés, et puissent donner un éclairage CGT.

Pour protéger la planète, des solutions existent : solutions individuelles visant à rationaliser la consommation, mise en pratique des travaux de l'INRA, économie circulaire. Comme pour tous les enjeux du futur, il est indispensable que s'exercent des pressions de masse en di-

rection des décideurs politiques qui s'avèrent incompetents. C'est bien l'affaire de la CGT.

LE DEBAT a porté sur diverses questions. Le scepticisme de certains : y a-t-il vraiment élévation de la température, ne s'agirait-il pas d'un cycle comme la planète en a déjà connu ? Faut-il maîtriser les ressources ou ne s'agit-il que d'un slogan destiné à culpabiliser les gens pour qu'ils acceptent les privations ?

Par soucis d'«écologisme», ne va-t-on pas trop loin ? Que penser de la privatisation des barrages ? Pourquoi le projet de canal Rhin Rhône a-t-il été abandonné ? Que fait-on des polluants de l'industrie ? Pour ou contre les éoliennes et hydroliennes : pollution visuelle et sonore...

L'aménagement du territoire rejoint les préoccupations écologiques : transports, habitat...

Les déchets nucléaires présentent-ils un vrai risque ? Plusieurs camarades reviennent sur l'aliénation qu'exerce le système capitaliste sur les mentalités en matière de consommation, sur le fait que l'écologie est affaire d'éducation et souvent de bon sens.

Interventions auxquelles Gérard Le Puill a répondu et qui ont démontré le bien fondé de l'initiative.

En matière de conclusion, il rappelle que les jeunes sont très sensibles à ces questions et que la CGT toute entière, actifs et retraités doit s'en saisir !

LES MÉFAITS DU TOUT MARCHÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

En France, les exemples sont nombreux des industries dont l'impact négatif sur l'écologie se fait ressentir au quotidien.

LA GESTION DE L'EAU

Elle est irresponsable. Cela va de l'arasement des talus, en Bretagne ou en Normandie, qui favorise le ruissellement des eaux au lieu de nourrir les nappes phréatiques qui s'épuisent, aux pollutions des dites nappes par l'agriculture ou l'industrie

ALIMENTATION et AGRICULTURE

Pour la nourriture : les grandes surfaces, qui s'engouffrent dans la concurrence libre et non faussée offrent des produits bas de gamme donc bon marché. Ils sont conditionnés dans des emballages coûteux et polluants ; elles signent des accords tragiques pour les pays en développement. Ainsi, le Maroc épuise ses nappes phréatiques pour nous livrer des fraises et des melons alors que les producteurs locaux sont à la peine.

L'explosion de la consommation de produits carnés conduit à des aberrations : élevage en batterie d'animaux nourris aux granulés, etc.

LOGEMENT ET TRANSPORTS

Le logement urbain étalé, est très énergivore mais reste à la mode, encouragé par la publicité consumériste. Plutôt que de consacrer des moyens à l'isolement des bâtiments, des milliards sont accordés aux propriétaires qui louent leurs logements.

Rien n'est conçu pour loger les salariés près de leurs entreprises. Exemple : le site de La Défense comporte 240 000 emplois pour 20 000 logements.

Le développement des transports routiers au détriment du rail, (et cela devrait empirer avec la loi Macron) tant pour les marchandises que pour les voyageurs, contribue à l'émission de gaz à effet de serre et incommode les populations.

ENERGIE

Le « modèle Allemand » n'en est pas un, l'exploitation du charbon et du lignite, émet des rejets très polluants, la culture du maïs destiné à la méthanisation stérilise des terres agricoles, consomme du pétrole sans assurer un bon rendement.

Les éoliennes ne produisent que quand il vente, elles ont besoin d'un relais quand il n'y a pas de vent.

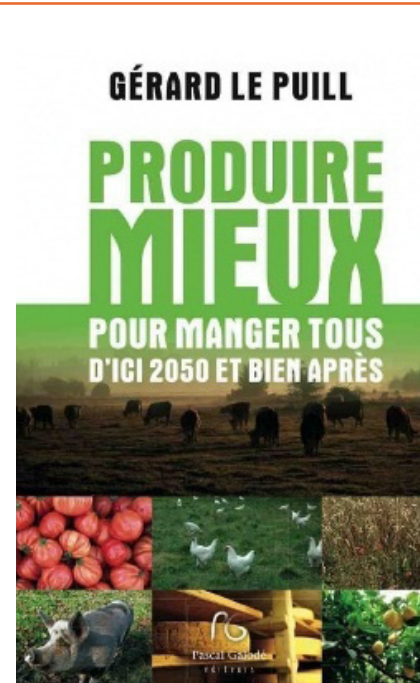
L'extraction du gaz de schiste qui exige la fracturation hydraulique du sous-sol provoque des dommages environnementaux irréversibles.

La question du nucléaire préoccupe tous les citoyens, les accidents de Tchernobyl et Fukushima démontrent que la sécurité dans ce domaine est primordiale. En France où 70% de l'électricité provient des centrales nucléaires, il est difficile de s'en passer. Avec l'Autorité de Sûreté Nucléaire qui contrôle et rend compte, on a une organisation indépendante plus rigoureuse que dans les autres pays nucléarisés. Il est cependant indispensable que les salariés exigent une formation de haut niveau et le non recours à la sous-traitance.

Même si l'on veut à terme abandonner cette filière, c'est aujourd'hui irréaliste. L'abandon de Super Phénix (suite à des manœuvres politiciennes) a été nuisible à la filière des surrégénérateurs prometteurs en matière d'économie d'uranium.

Mireille GUEZENEC

Gérard Le Puill : ancien agriculteur puis salarié chez Kléber Colombes, il est devenu journaliste, chargé à l'Humanité des dossiers agricoles. Depuis 2003, il collabore à Vie Nouvelle et souhaite que son travail soit utile au mouvement ouvrier, qu'il aide à la réflexion et apporte un peu de clarté sur ce sujet d'actualité. Outre « l'écologie peut encore sauver l'économie » paru chez Pascal Galodéen 2015, G. Le Puill est l'auteur de « Produire mieux pour manger tous d'ici 2050 » chez le même éditeur en 2013, « Bientôt nous aurons faim », en 2011, « Planète alimentaire, l'agriculture française face au chaos mondial », en 2008 et sur une histoire qui nous tient à cœur « Les Vendanges de la colère » Midi viticole 1907-2007, Au Diable Vauvert 2007.



RETRAITÉS, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

LOISIRS ET SOLIDARITÉ DES RETRAITÉS, QUELS ENJEUX ?

Savoir lire est une chose, avoir le bonheur de rencontrer des livres sur son chemin c'est essentiel.

22

Le Lien - N° 184 - sept. 2015

Écrivant cela, Pierre Bourdieu entend bien qu'il y a des conditions à créer pour accompagner le désir de culture qui peut naître et durer... ou pas.

Un quart de notre population vit dans le temps libéré de la retraite. Ce temps du loisir est certes celui de liberté pour les retraités, mais l'isolement peut guetter comme un repli, d'autant que les moyens manquent, le montant des retraites baissent.

Le rabaissement organisé depuis la loi Juppé est de plus de 20 % en vingt ans, auquel vient s'ajouter le gel des pensions et retraites sur 30 mois. La moitié des femmes ont actuellement moins de 1 000 € par mois.

De nombreux retraités organisent leur vie dans le cadre structurant des activités de toutes natures, individuelles et collectives, complétant le temps vécu dans la sphère privée, dont le temps familial. Mais le marché, avide d'attirer leur pouvoir d'achat dans l'escarcelle des dividendes, ne manque pas d'étendre son emprise par son offre d'activités consuméristes dans tous les domaines.

Hors ce mercantilisme, des organisations de retraité-e-s travaillent à un autre rapport social fondé sur la solidarité. Outre le champ engagé du syndicalisme, un large éventail associatif est organisateur d'activités qui peuvent, dans un cadre collectif, être sources d'épanouissement, d'affirmation de soi, de choix de société, voir d'être un champ possible d'engagement citoyen.

La participation de la population des retraités à la vie associative est de plus de 40 %, selon l'étude publiée

par le Credoc. Il relevait que, parmi leurs motivations, ils cherchent ainsi :

- à échapper à la solitude, à garder du lien social ;
- à se sentir encore utiles et exercer des responsabilités ;
- à trouver la possibilité d'y avoir du plaisir, de s'y épanouir ;
- à être toujours un acteur social, solidaire des autres générations...



Les retraité-e-s sont dans la posture de transmission, s'appuyant sur leur identité sociale, professionnelle, culturelle... nourrie d'une histoire singulière.

Potentiellement, nous avons tous une nécessité de nous engager, de faire société et aussi de partager des valeurs civiques. La logique de solidarité, de réciprocité nous construit.

L'engagement crée une communauté d'intérêts, dans une communauté de valeurs. Les associations ne sont-elles pas le fondement historique de

« l'exception culturelle française » ? elles constituent le quatrième pilier de notre démocratie avec le Parlement, les partis politiques et les syndicats. Évidemment, toutes ces associations ne se situent pas au même niveau idéologique quant à leurs finalités.

Actrice déterminante, avec d'autres, des conquêtes sociales des années 60 et 70, partie prenante des avancées sociétales de cette période, la CGT soutint les premières expériences locales de LSR émanant de syndicats de retraités.

Fédérer autour d'un projet était nécessaire : l'UCR-CGT décida la création, en 1985, de la Fédération des Associations « Loisirs et Solidarité des Retraités », ouvrant ainsi, au-delà du seul champ syndical, un espace porteur d'alternatives libératrices face au marché, et face à toutes les formes d'instrumentalisation des potentialités de cette population en développement.

Le monde salarié, retraités compris, fut largement écarté du champ culturel institué, inapte à reconnaître le caractère populaire d'une large part de sa vitalité.

La Culture, confisquée hier par la bourgeoisie, l'est aussi aujourd'hui par certains milieux élitistes, complices d'une politique comptable de marchandisation. Cette visée mercantile est accentuée par les nouveaux désengagements de l'État associés à la loi territoriale de 2014.

Les seigneurs d'aujourd'hui étouffent au passage une grande partie de la création, classée non rentable.

RETRAITÉS, CONTINUITÉ DE LA VIE SYNDICALE

LA VIE DES LSR

Créer partout des associations « Loisirs et Solidarité des Retraités » pour développer un lien social qui féconde la vie des retraité-e-s.

Les associations LSR sont nourries des valeurs tissées dans les luttes ouvrières pour la conquête de droits sociaux et culturels, fondement du syndicalisme. Libérées de toute emprise, elles peuvent s'appuyer sur les savoirs tirés de l'expérience acquise dans les pratiques solidaires.

Ces croisements de valeurs et de pratiques, irriguant le caractère émancipateur du mouvement LSR, rencontrent celles forgées dans le mouvement historique de l'Éducation Populaire, né aux côtés des organisations ouvrières, dès le dix-neuvième siècle, pour s'affirmer plus institutionnellement et se développer dans la société française d'après-guerre.

LSR a adopté une Charte Culturelle en 2007 : elle est un outil de réflexion et d'action à réactualiser de façon constante, en prise avec les évolutions de la société.

Les activités, le mot étant à prendre ici en son sens générique, des plus modestes aux plus ambitieuses, sont porteuses des enjeux les plus déterminants, en terme de lien social riche d'émancipation. Elles peuvent libérer, être source de créativité, si leur contenu, la démarche de leur mise en œuvre, sont réfléchis et conçus en moments actifs de pratique sociale.

C'est un processus de création jamais achevé, à réinterroger toujours dans ses orientations et ses résultats, afin que les hommes et les femmes qui se rencontrent dans ces moments concrets d'activité puissent y investir une potentialité révélée par un profond désir d'épanouissement.

La dixième Assemblée Générale de la Fédération LSR, à Balaruc, a débattu en profondeur. Les 150 associations qui irriguent le pays rassemblent 18 300 adhérents.

C'est un beau parcours durant ces trente années, c'est aussi le point d'appui pour élargir résolument ce rayonnement vers une plus large population parmi les quinze millions de retraité-e-s, n'oubliant pas que 110 000 sont syndiqué-e-s à la CGT.

Jean-Marie LÉGER



La lecture, le livre, le cinéma, création d'une nouvelle activité à LSR Jura.

L'ère nouvelle qui s'ouvre pour le livre et la lecture peut être une formidable chance pour remettre l'échange des savoirs, des cultures et les valeurs d'une éducation populaire au service de tous les citoyens au cœur des politiques publiques en favorisant la lecture publique...(Audition Assemblée Nationale du 6 mai 2015).

L'activité « Livre et lecture » ira vers tous ceux et celles qui aiment lire, parler d'un livre, de l'auteur, partager des réflexions, fertiliser des savoirs, des émotions nées des lectures. Elle s'adresse aussi à des personnes qui ne lisent pas ou peu, mais aimeraient peut-être venir voir, seraient sensibles au partage que permet la lecture. La parole sera à celles et ceux qui veulent parler d'un livre lu, le présenter brièvement, parler de l'auteur-e, témoigner de ce qu'ils y ont trouvé, engager un échange, un partage et un débat. Nous pourrons aussi parler de la difficulté de lire que nous rencontrons tous plus ou moins. Périodiquement des rencontres-débats avec des auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires, imprimeurs... seront organisées en y associant d'autres partenaires locaux s'ils le souhaitent.

Le livre et le film présentent des intérêts artistiques et culturels convergents. Un même type d'objectif et d'organisation pourra être créé autour du cinéma d'Art et Essai. Une activité à concevoir pour l'intérêt des échanges, le partage sensible, l'enrichissement commun de la réflexion et de la culture des spectateurs.

Une journée de rencontres, films, exposés, débats, visite guidée de la Médiathèque et du Cinéma d'Art et Essai est en préparation.



AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.



**EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT**

PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus : Joël Bienassis
Direction des Accords Collectifs

Tél. : 01 76 60 85 32
dac-interpro@ag2rlamondiale.fr